

Cazaubon : Cérémonie des vœux au personnel de la CCGA



Cazaubon : Cérémonie des vœux au personnel de la CCGA

Jeudi soir, les employés de la Communauté de communes du Grand Armagnac (CCGA), étaient conviés au Pôle de Cazaubon, pour assister à la cérémonie des vœux du président Didier Dupront.

Avant de formuler ses vœux, en présence des élus de la CCGA et des salariés, Didier Dupront a précisé que son discours serait bref afin que toutes les personnes présentes, puissent profiter de ce moment festif pour faire plus ample connaissance entre elles, au cours de cette soirée qui se voulait avant tout conviviale.

Lors de son discours, le président a expliqué pourquoi cette soirée se déroulait à Cazaubon : « La CCGA tenait à ce que cette cérémonie se déroule à Cazaubon. C'est une façon d'inaugurer et d'officialiser le nouveau service de la CCGA, qui a en charge le tourisme depuis le 1er janvier 2017. »

L'objectif de ce service est de promouvoir le territoire et ainsi de contribuer à son développement économique à travers ses atouts touristiques. : « C'est pourquoi, les élus communautaires ont confié la compétence tourisme à la CCGA, qui a constitué un OT communautaire sous la forme juridique d'un Epic (Établissement public à caractère industriel et commercial). »

La CCGA a décidé que le siège de l'Office de tourisme et du thermalisme communautaire, qui regroupe 25 communes et les OT de Gondrin, Eauze, Cazaubon-Barbotan les Thermes et Castelnau d'Auzan-Labarrère, soit installé à Barbotan les Thermes.

Mardi 3 janvier, les 28 membres du comité de direction se sont réunis et ont élu président, le Maire de Cazaubon, Jean-Michel Augré.

Didier Dupront a terminé en souhaitant qu'une bonne ambiance de travail règne entre le personnel et les élus.